

COURCOURY

Flash d'Informations Communales

Express

Edition MAI 2009

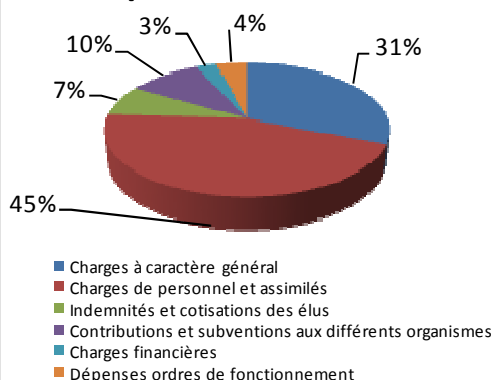
Le jeudi 09 avril dernier, nous avons présenté à l'ensemble de la population les finances de notre commune dans un premier temps le budget réalisé 2008 et dans un second temps le budget 2009.

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Dépenses et recettes réalisées en 2008

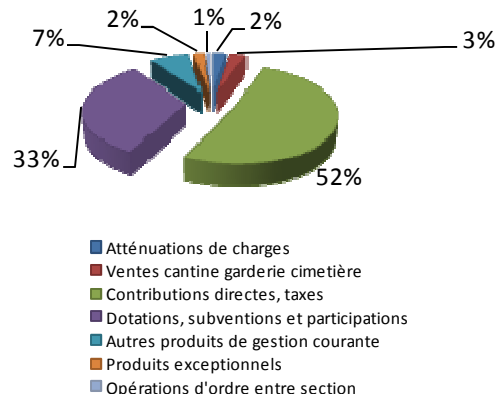
Section de fonctionnement (budget principal)

Dépenses de fonctionnement



336 100.86 €

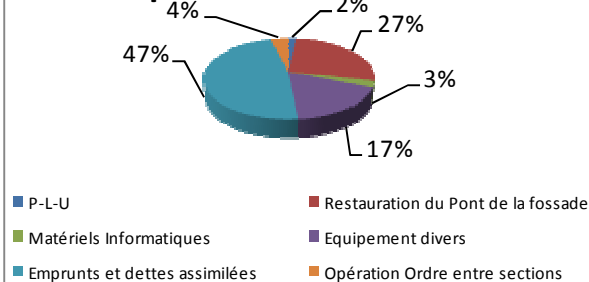
Recettes de fonctionnement



436 916.04 €

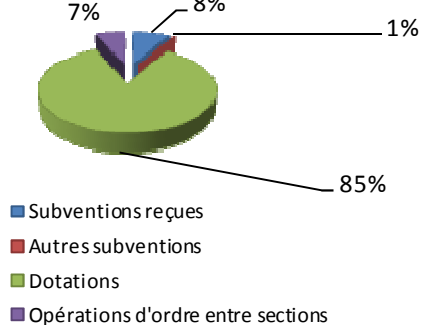
Section d'investissement (budget principal)

Dépenses d'investissement



98 950.07 €

Recettes d'investissement



207 975.12 €

Synthèses des comptes de la trésorerie de Saintes et banlieue municipale

La trésorerie : Elle atteint au 31/12/2008 un montant de 141534€ contre 106950€ en 2007, elle représente au 31/12/2008, 163 jours de dépenses réelles ; ce qui est largement au dessus de la moyenne de 30 jours.

Ratio de surendettement : (Total de la dette par rapport aux produits réels). Le seuil critique est de 1.4 année. Pour la commune ce ratio est de 0.45 année.

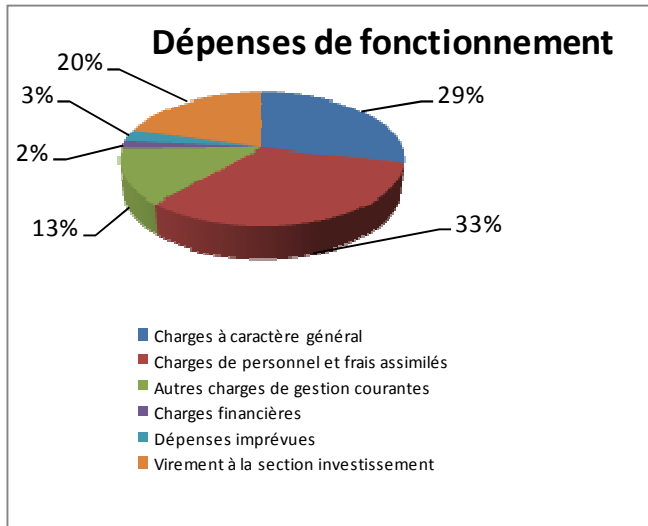
Conclusion du Trésorier Principal :

La situation financière de la commune de Courcoury est bonne, une capacité d'autofinancement nette positive, un fond de roulement positif, des ratios de solvabilité en dessous des seuils critiques.

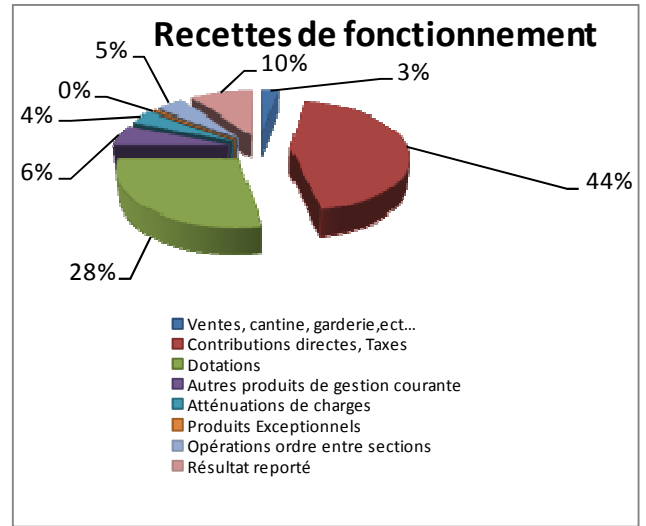
BUDGET PRIMITIF 2009

Dépenses et recettes prévues pour l'année 2009

Section de fonctionnement (budget principal)

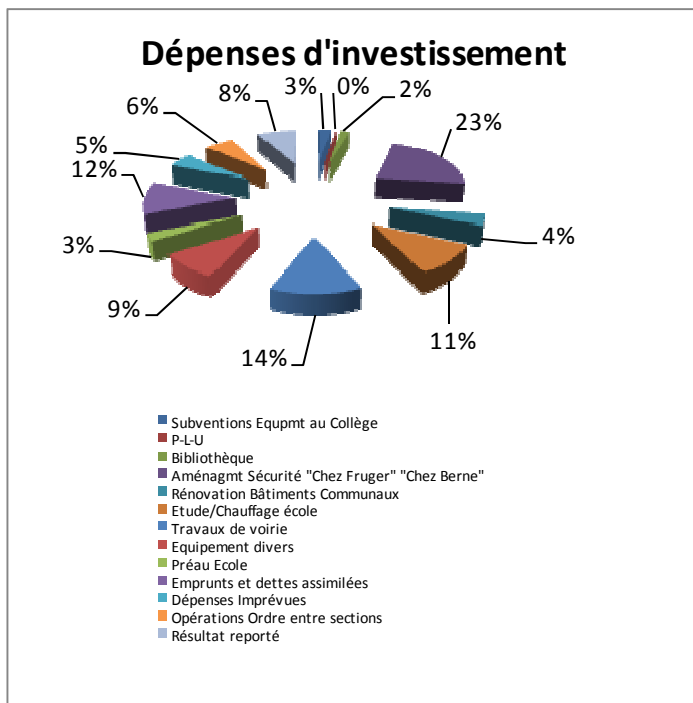


509 107.00 €

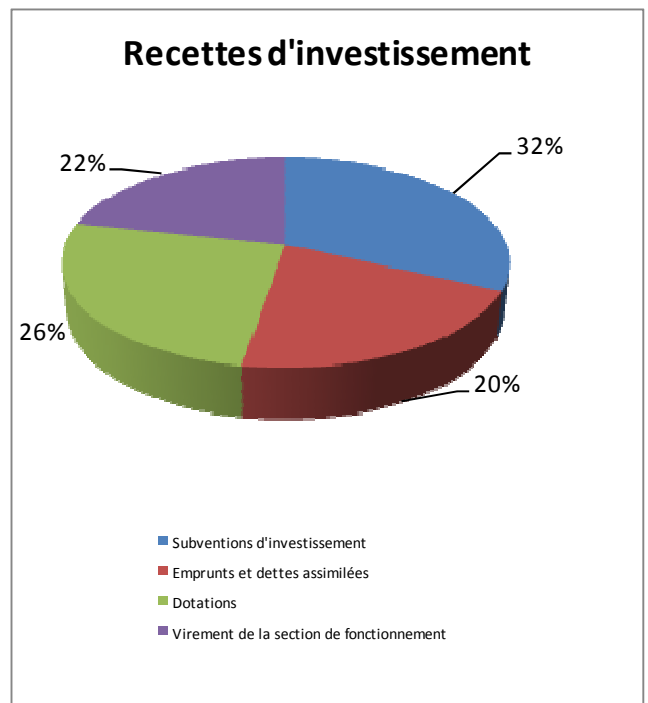


509 107.00 €

Section d'investissement (budget principal)



485 169.80 €



485 169.80 €

Commentaires sur le budget primitif 2009

Le Conseil Municipal a choisi d'augmenter le taux d'imposition de 0.5% (13 conseillers pour l'augmentation et 1 abstention). Ce taux s'applique sur la taxe d'habitation et le foncier bâti. Le taux du foncier non bâti reste inchangé.

Les projets d'améliorations et de créations prévus au budget 2009 :

• Au niveau de notre école :

- Réfection des peintures de l'école cycle II
- Etudes et changement de type de chauffage de l'ensemble scolaire (projet d'avoir un chauffage permettant des économies d'énergie).
- Réhabilitation d'un préau en salle d'activités scolaires et périscolaires

• Au niveau de nos bâtiments communaux :

- Changement des huisseries et volets du restaurant l'Amaryllis
- Réfection dans leur totalité des toitures du restaurant et de la bibliothèque
- Changement des luminaires de la salle des Fêtes
- Mise aux normes électriques des bâtiments
- Peintures effectuées dans la salle des Mariages
- Clôture de l'ensemble de l'espace des Bâtiments techniques

• Au niveau Sécurité :

- Réflexion et mise en place d'un projet de sécurisation sur le RD128 des villages de « Chez berne » et « chez Fruger »
- Réflexion sur l'amélioration du Centre Bourg avec le Conseil Général de Charente-Maritime
- Continuer le travail de mise en place du Plan de Sauvegarde Communal

• Au niveau Environnemental et cadre de vie :

- Aménagement de l'aire du Gua
- Aménagement de l'espace communal du village de Gâtebourse
- Continuer l'aménagement de l'Eau vive « les Groies »
- Changement sur un plan pluriannuel des panneaux des villages

• Amélioration de la voirie :

- Travaux importants sur divers chemins.

• Création d'une bibliothèque

• Continuer le P-L-U

• Continuer la faisabilité de la station de traitement des eaux usées

Analyse du Maire,

C'est un budget très volontariste, ambitieux qui se caractérise par un impact sur plusieurs domaines :

- *L'amélioration des bâtiments : école, mairie, restaurant, salle des fêtes, bâtiments techniques*
- *Economie d'énergie et développement durable*
- *Amélioration du cadre de vie, espaces verts, signalisations, réfection de chemins etc...*
- *Sécurité sur notre commune*
- *Culturel par la mise en place d'une bibliothèque*

Ces réalisations se feront dans le respect de notre budget, en maîtrisant notre dette et nos taux d'imposition.

Impôts locaux

Dans quelques mois vous allez recevoir vos relevés d'imposition pour l'année 2009.
Quelles sont les évolutions par rapport à l'an dernier ?

1 - Taxe d'habitation

Elle est calculée à partir de la base nette d'imposition

La base nette d'imposition est obtenue après divers abattements sur la valeur locative brute de votre habitation.

Pour l'année 2009 la valeur locative brute a été majorée de 2,5 % par le parlement, d'où majoration proportionnelle de la base nette d'imposition.

Votre taxe d'habitation est composée de 2 cotisations issues de l'application de deux taux sur la base nette d'imposition.

- l'une pour le département au taux d'imposition de 6.75 pour cette année contre 6.4 en 2008, soit 5,5 % d'augmentation
- l'autre pour la commune au taux d'imposition de 11.18 pour cette année contre 11.12 en 2008, soit 0,5 % d'augmentation

Si l'on traduit cette évolution par un exemple numérique, cela peut donner pour une base nette d'imposition de 1000 € en 2008

	2008	2009
Base d'imposition	1000	1025
Cotisation département	64	69.19
Cotisation commune	111.2	113.98
Total impôts	175.2	183.17
Progression probable		4.55 %

Rappelons que pour la commune le taux d'imposition est passé pour la période 2001-2007 de 10.19 à 11.12, soit 9,1 % d'augmentation.

2 – Taxes foncières

Il y a 2 taxes foncières :

- une pour propriété bâtie
- l'autre pour le non bâti

Même principe de calcul que pour la taxe d'habitation mais avec 3 cotisations:

- cotisation avec une hausse de 0.5% pour le bâti et un taux inchangé de 50.17 pour le non bâti.
- cotisation région aux taux inchangés de 3.32 pour le bâti et de 8.63 pour le non bâti.
- cotisation département en augmentation de 5.5 % pour les 2 taxes, soit un taux de 13.28 pour le bâti et 27.65 pour le non bâti.